

Beauvais, le 24 août 2016

Monsieur le Préfet

D.D.T. – S.A.U.E.

40 rue Jean Racine – B.P. 20317

60021 BEAUVAIS cedex

Suivi du dossier Programme Expertise Juridique et Aménagement du Territoire celine.pons@agri60.fr

N/Réf. JLP/FP/CP/urba\_16-08021

Objet
Révision du Plan Local d'Urbanisme de FAY LES ETANGS
Collecte des informations en vue PAC

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fay les Etangs.

La commune a besoin d'informations précises et actuelles sur les activités agricoles exercées sur son territoire pour :

- réaliser un diagnostic complet identifiant toutes les activités agricoles exercées sur le territoire, leurs contraintes spécifiques et perspectives de développement,
- prendre en compte, le cas échéant, les marges de recul imposées par la loi à proximité de certains bâtiments agricoles,
- identifier les bâtiments dont la destination peut être changée,
- évaluer, en amont des choix des élus en matière d'extension, les incidences sur les activités agricoles.

La Chambre d'Agriculture recommande vivement à la commune de rencontrer individuellement chaque exploitant agricole ou exerçant une activité équestre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Jean Luc POULAIN

Maison de l'agriculture

Rue Frère Gagne – B.P. 40463 60021 Beauvais cedex Tél. 03 44 11 44 11 – Fax. 03 44 11 45 50 accueil@agri60.fr – prenom.nom@agri60.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Établissement public loi du 31/01/1924 Siret 186 002 515 00028 – APE 9411 Z www.chambres-agriculture-picardie.fr